

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la cent-quarante-huitième (148^e) assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 5 novembre 2025, à 13 h 30, en mode hybride (N-7050 et Zoom)

Recommandation pour la nomination de Valérie Bouchard à titre de membre régulière du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique

Résolution CFSPD-2025-2026-992

ATTENDU l'appel à candidatures lancé par le Service des études en vue d'identifier une personne chargée de cours pour siéger au Comité institutionnel sur les infractions de nature académique;

ATTENDU la candidature de Valérie Bouchard, chargée de cours du Département des sciences juridiques, pour siéger à titre de membre régulière au Comité institutionnel sur les infractions de nature académique;

ATTENDU que Valérie Bouchard répond aux conditions d'éligibilité des personnes chargées de cours édictées à l'article 7.4.3.2 du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique;

ATTENDU la pertinence de la candidature de Valérie Bouchard;

ATTENDU l'acceptation de la personne concernée;

ATTENDU la démission de Valérie Bouchard à titre de membre régulière du Comité facultaire sur les infractions de nature académique en vue d'intégrer le Comité institutionnel sur les infractions de nature académique à titre de membre régulière;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Maya Jegen, appuyé par Mirja Trilsch, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Vie académique la nomination rétroactive de Valérie Bouchard, chargée de cours du Département des sciences juridiques, à titre de membre régulière du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique, pour un mandat prenant effet le 30 octobre 2025 et se terminant le 31 mai 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 5 novembre 2025



Rachel Chagnon
Doyenne